

Parcours de Recherche

Rencontre avec Marwan MOHAMMED

Chercheur au CNRS

Présentation

Marwan Mohammed est chercheur au CNRS, membre du Centre Maurice Halbwachs, unité de recherche rattachée à l'École Normale Supérieure (ENS) et l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS). Il est actuellement Marie Curie Fellowship (titulaire d'une bourse de la Commission Européenne) au John Jay College of Criminal Justice (CUNY) à New York.

Insaniyat : Pour faire connaissance avec les lecteurs de notre revue, pouvez-vous commencer par nous dire quelques mots sur votre histoire personnelle ?

Marwan Mohammed : J'ai 44 ans, je suis né à Paris et j'ai principalement grandi dans un quartier populaire de la banlieue parisienne avec mes cinq frères et sœurs. Mes deux parents sont nés et ont grandi au Maroc avant de venir en France entre la fin des années 1960 et le début des années 1970. J'ai eu un parcours scolaire atypique : avant de mener, tambour battant, des études de sociologie à partir de 1998 et d'intégrer le CNRS en 2009, j'ai eu une première vie marquée par l'échec scolaire, la précarité, l'oisiveté, le chômage et la multiplication de petits boulots dès ma sortie sans diplôme du lycée professionnel à 17 ans. Ce n'est pas vraiment un profil commun parmi les universitaires français ou au CNRS. Ces expériences font partie de ma formation d'homme et de sociologue».

Quand avez-vous décidé de devenir sociologue et pourquoi ?

En 1997, alors que je travaillais comme animateur, je m'inscris, à l'université de Créteil, à une formation pour obtenir le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU). Pendant cette année où j'accumule mon emploi et les cours du soir, je découvre les méthodes et les

exigences du travail scolaire et universitaire. Une amie de l'époque, étudiante en histoire, fille de communistes, me prête *La Misère du Monde*, un ouvrage de 1400 pages dirigé par Pierre Bourdieu. Je mets quelques temps à ouvrir ce livre dont le volume m'impressionne. Mais à une période où je m'interroge sur moi-même et mon avenir, notamment les études à suivre en cas de réussite de mon DAEU, ce livre fait l'effet d'une petite bombe. À l'époque, dans un langage accessible, ce livre m'éclaire sur moi-même, sur ma position dans le monde social, mon expérience concrète et il m'oriente également vers la discipline que j'ai ensuite étudiée. C'est un coup de foudre pour la sociologie. Si au lieu de *La Misère du Monde*, j'avais eu *La Distinction* ou *Le Sens Pratique* entre les mains, il y a de fortes chances que je me sois alors détourné de la sociologie, tellement ces livres étaient à l'époque complexes, jargonnants et inaccessibles.

Quels ont été les rencontres importantes dans votre formation de sociologue depuis vos études universitaires jusqu'à aujourd'hui ?

À l'université de Toulouse le Mirail où je débute mes études, ma formation a été d'emblée pluridisciplinaire avec la sociologie et une approche hétérodoxe de l'économie. Ce qui a forgé ma conscience du rôle déterminant de l'économie dans l'organisation du monde. Mais les rencontres décisives durant cette période ont moins été du côté des enseignants que des étudiants. J'ai notamment fait la connaissance de Nicolas Mangione, aujourd'hui entrepreneur social à Paris, un artiste et militant toulousain très à gauche, en reprise tardive d'étude comme moi, avec qui nous partageons une passion commune pour le football et la sociologie de Pierre Bourdieu. À travers lui, j'ai rencontré d'autres personnes et, au bout de deux ans, je m'étais construit un environnement social équilibré entre les exigences du travail universitaire, la pratique du football, notamment dans l'équipe très internationale du Mirail puis dans le club du Toulouse Athlétique Club, et mes sociabilités amicales. En licence, j'ai dû revenir dans la région parisienne pour soutenir ma mère qui, courageusement, gérait seule les destinées de la fratrie. Titulaire d'un DEUG avec mention en poche, j'ai été accepté à la fac de Nanterre où j'ai obtenu ma

licence et ma maîtrise de sociologie. La première année a été compliquée car nous étions en cours avec des étudiants en double cursus à Nanterre et à l'Ecole Normale Supérieure. La plupart étaient de milieu aisé et avaient fréquenté des classes préparatoires. Ça m'a déstabilisé. Leur culture générale, leur volume de travail, leur capacité d'organisation, leur aisance à l'anglais ont produit un effet miroir dévastateur. J'ai douté et le fait de partager les mêmes dispositions et lacunes que d'autres étudiants plus proches de moi socialement ne changeait pas grand-chose. J'en ai parlé à plusieurs enseignants, notamment Stéphane Dufoix. Il a pris le temps et a su trouver les mots pour me rassurer et valoriser mon expérience personnelle et professionnelle. C'est lui que j'ai naturellement choisi pour diriger mon mémoire de maîtrise sur les affrontements entre bandes. Il m'a ensuite encouragé à continuer à faire de la recherche. Lorsque j'ai soutenu mon mémoire, il m'a notamment dit que « j'étais fait pour ça », ce qui a réellement compté dans le long processus de prise de confiance qui caractérisait alors mon rapport au savoir et à la réussite. Surtout qu'au même moment j'ai rencontré Laurent Mucchielli qui venait de publier « Violences et insécurité » aux Éditions La Découverte, un livre solide et engagé. Je lui ai envoyé un mail pour lui dire que j'appréciais son travail et que j'étudiais les bandes de jeunes. On s'est rapidement vu, apprécié et nous sommes devenus proches. Il était à l'époque au Centre d'Etudes sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP). Il m'a fait venir et présenté Philippe Robert qui deviendra un excellent directeur de thèse. Mais surtout, il a fait quelque chose de plus rare. De nombreux universitaires se voulant de gauche, solidaire et ouvert dénoncent les inégalités sociales en public tout en ayant des pratiques élitistes et inégalitaires dans la discrétion du milieu académique. Il serait naïf de croire que ce milieu échappe aux logiques sexistes, racistes ou au mépris de classe. Je n'oublierai jamais ce moment où un spécialiste français des inégalités scolaires a tenté de m'exclure du DEA de l'université de Versailles Saint Quentin parce que je n'assistais pas à un cours optionnel. Si je n'y assistais pas, c'est parce que je travaillais à mi-temps comme surveillant dans un collège et que j'étais soutien de famille. J'ai cru

comprendre ensuite que l'enjeu était la future allocation de la bourse doctorale qu'il souhaitait voir attribuer à « son » étudiant, qui n'était pas soumis aux mêmes contraintes économiques et familiales. À l'époque Laurent Mucchielli s'est mobilisé fermement, mais plus largement, il m'a ouvert de nombreuses portes et offert des opportunités alors inaccessibles pour moi sans soutien. C'est par son intermédiaire que j'ai eu mes premières expériences de présentation publique, mes premiers passages dans des médias de qualité, ou que je suis associé à l'organisation d'un colloque international qui donnera lieu au livre que nous avons dirigé en 2007 sur l'histoire et l'actualité des bandes de jeunes. Mon directeur de thèse Philippe Robert a également su comment faire aboutir ma recherche et l'écriture du manuscrit, Serge Paugam a accepté de la publier dans sa collection et m'a encouragé à passer le concours du CNRS auquel je ne me destinais pas forcément au début, sûrement par autocensure. J'aimerais également citer ma rencontre avec Abdellali Hajjat qui m'a amené à me déporter un peu des questions de déviances pour ouvrir le chantier du racisme dans la société française. Il appartient à une génération d'universitaires tels que Silyane Larcher, Audrey Célestine, Julien Talpin et bien d'autres qui contribuent à un renouvellement et plus important encore à une ouverture de la recherche contemporaine française.

Et vos lectures marquantes ?

Si je devais résumer les choses rapidement il y a trois phases : un premier ancrage très fort dans les théories structuralistes. Pierre Bourdieu d'abord ainsi que de nombreux auteurs qui l'entouraient, en particulier le sociologue algérien Abdelmalek Sayad. J'ai également été sensibilisé aux courants anti-utilitaristes des sciences sociales à la fois à Toulouse et dans les cours d'Alain Caillé à Nanterre. Les idées de Marcel Mauss autour du don et du contre don sont très présentes dans ma manière de faire de la sociologie, à la fois pour penser les pratiques sociales mais également pour construire ma démarche méthodologique. Je reste également attaché à la sociologie de Norbert Elias, à sa manière de penser les dynamiques d'exclusion et au concept de « configuration ». Une fois que je passe de la théorie à la

pratique de la sociologie et que je me spécialise sur les questions de déviance, je m'ouvre davantage aux auteurs interactionnistes et à la sociologie nord-américaine, notamment Robert Merton et surtout William Foot Whyte dont le pragmatisme des observations du coin de la rue me marque. Plus tard, les théories féministes et intersectionnelles et tout ce qu'on range derrière le label « criticalstudies » dans le monde anglo-saxon m'a permis d'approfondir mes positionnements théoriques. Je ne cesse jamais de me nourrir et de m'ouvrir. De ce point de vue mon séjour à New York est une bouffée d'oxygène.

Comment s'est décidé le sujet de votre thèse sur les bandes de jeunes ?

Comme beaucoup de chercheurs, le premier sujet de recherche à quelque chose à voir avec notre histoire personnelle. J'ai grandi dans une cité de la région parisienne où ces logiques de bandes ont toujours été prégnantes. Je m'intéresse aux bandes de jeunes lorsque je reviens de Toulouse (où j'avais travaillé sur les supporters du Toulouse Football Club et sur les ouvriers agricoles marocains). À l'époque, la situation est très tendue dans mon quartier et les affrontements avec les jeunes d'une ville voisine affectent de nombreux lycéens pris pour cible, notamment mon propre frère. Je me dis que c'est l'occasion de creuser la question en profitant de mon accès aux « belligérants » des deux villes. En licence, je rédige un premier mémoire sur les liens entre ségrégation et violences collectives. Puis en maîtrise, j'effectue une enquête de terrain sur les affrontements entre les bandes de mon quartier et celles de la ville voisine.

Quelles méthodes avez-vous mis en œuvre dans cette thèse, quels sont les principaux résultats auxquels vous êtes parvenu ?

Pour ma thèse, je bénéficie d'une bourse doctorale de la Caisse Nationale d'Allocation Familiales (CNAF) pour questionner le rôle des familles dans la formation des bandes de jeunes. Puis j'élargis le champ d'études à deux autres scènes sociales : l'école et la rue. Pour étudier la place de chacun de ces espaces sociaux, je choisis une ville, la mienne dans laquelle je suis déjà ancré. Je me fais

embaucher dans le centre social du quartier, mais également au collège où sont scolarisés la plupart des adolescents de la cité. Je m'investis également dans une association locale. Progressivement, je rencontre chacun des jeunes concernés, puis des membres de leur famille. J'utilise également mais propres réseaux personnels. À cela s'ajoute une étude des dossiers judiciaires au tribunal pour enfants de Créteil, une étude des archives départementales, de la presse locale, des dossiers scolaires, etc. Des centaines d'heures d'observation viennent parachever l'architecture méthodologique. Parmi les résultats importants, il y a la mise en exergue des puissants mécanismes de compensation à l'œuvre dans la formation des bandes. Ces dernières apportent des réponses matérielle (en dégageant du pouvoir d'achat), symbolique (par le pouvoir et la reconnaissance qu'elles procurent), politique (en offrant un cadre de gestion de la conflictualité sociale), psychologique (estime de soi et maturation), identitaire (affiliation à une histoire), elles offrent un statut social que personne ne parvient à offrir. Je montre également que le principal facteur de déprise éducative des parents est leur délégitimation symbolique, dont je décris les processus psychosociaux. À l'adolescence, ce qui rend possible l'éducation, c'est-à-dire un pouvoir de prescription, c'est la crédibilité. Celle-ci mêle le fait d'être reconnu dans ce rôle pour ses compétences et son expérience, mais également de bénéficier d'un pouvoir symbolique attaché à l'image et à la valeur publiques. La contrainte physique, l'affection, la manipulation ou la séduction ne sont pas des sources d'autorité. Comme le disent un certain nombre de penseurs, l'autorité c'est la légitimité et la légitimité est symbolique avant tout.

Comment situez-vous votre travail sur la formation des bandes au regard de la tradition de recherche sur les bandes, notamment les travaux de l'école de Chicago depuis Thrasher ainsi que les travaux français des années 1960 et 1970 ? Qu'est-ce qui a changé (ou pas) à la fois dans les réalités sociales décrites, dans la façon de les aborder et dans leur conceptualisation ?

J'ai pris de certains travaux de l'école de Chicago une certaine appétence pour l'engagement ethnographique mais également un certain intérêt à travailler sur les équilibres locaux, qu'il s'agisse de rapports entre groupes et communautés, entre générations mais également entre bandes adverses. Thrasher dit également des choses intéressantes sur les connexions entre les pouvoirs politiques et les acteurs locaux de la délinquance. Ce qui a changé par rapport aux études françaises des années 1960 et 1970 tient en cinq évolutions majeures : la disparition de millions d'emplois et de métiers manuels liés à l'industrie et la montée du chômage ; la démocratisation scolaire ; le durcissement pénal à l'égard des jeunes ; l'arrivée des drogues dans les quartiers populaires et une forme de racialisation par le haut du phénomène des bandes.

Après votre thèse sur la formation des bandes de jeunes, vous avez travaillé sur la « désistance », autrement dit la sortie de la délinquance. Pouvez-vous nous dire pourquoi et comment vous avez choisi ce sujet ? Comment vous l'avez investigué ? Et là aussi qu'est-ce que vous avez découvert ?

À la fin de ma thèse, je m'aperçois qu'une part croissante des individus que j'avais interrogés étaient passés à autre chose. La plupart se rangent et, sans me surprendre, ça m'interroge comme sociologue. Donc je vais lire un peu la littérature francophone et je m'aperçois qu'il n'y a quasiment rien sur le sujet. Plus largement, j'aperçois une sorte d'implicite dans la manière traditionnelle de problématiser : on se demande davantage pourquoi on s'engage que le contraire. C'est là que je commence une première enquête sur les sorties de bandes et que je rédige un projet sur la désistance pour le concours du CNRS. Ce que je montre à travers cette première recherche c'est que les

sorties de délinquance sont organisées en séquences et s'inscrivent dans une double dynamique d'ouverture sociale et d'usure. L'ouverture sociale renvoie à la possibilité de se projeter dans un nouveau statut social acceptable et l'usure concerne tout ce qui rend pénible l'expérience criminelle. Ces résultats m'ont permis d'approfondir ma réflexion théorique sur les liens entre compensation et action sociales. La compensation est le mouvement de l'action sociale qui agrège les conduites conscientes ou inconscientes d'ajustement.

Actuellement, vous êtes en détachement aux États-Unis. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste votre programme de recherche et ce que ce contact étroit avec des sociologues américains contemporains vous apporte (toujours dans ce domaine de la délinquance juvénile) ?

Ma recherche à New York porte sur les mécanismes d'engagement dans le crime organisé. Elle est essentiellement basée sur des entretiens approfondis avec des individus, essentiellement des hommes, impliqués à des niveaux élevés de la criminalité. Mon objectif est d'élaborer une sorte de cartographie sociale des espaces de la délinquance, en insistant sur leur stratification et les logiques de mobilité. Je rencontre essentiellement des personnes incarcérées dans l'Etat de New York ou en Californie. En parallèle, j'étudie les nombreuses biographies plus ou moins sensationnalistes portant sur des figures du crime organisé new yorkais. Concernant le milieu des spécialistes ici, je me sens proche de ce qu'on appelle la « criticalcriminology » qui se distingue d'une criminologie positiviste hégémonique aux USA, par un ancrage empirique et ethnographique fort, un usage critique des méthodes quantitatives et surtout une réelle indépendance vis-à-vis des agences de contrôle pénal.

Entre le livre collectif que vous avez dirigé sur les sorties de délinquance, qui propose des comparaisons européennes, et votre séjour actuel aux États-Unis, est-ce que vous identifiez des différences de "mentalités scientifiques" ou de "styles nationaux" dans la façon de poser les problèmes et d'y répondre ? Ou dans la façon de travailler plus largement ?

On retrouve d'excellents chercheurs des deux côtés de l'Atlantique. Je trouve que la sociologie américaine contemporaine est peu connue en France et l'inverse est encore plus vrai. J'insisterais sur deux points de divergence majeure : d'une part, l'espace académique américain est clairement plus libre et créatif, beaucoup moins normatif qu'en France où par exemple dès qu'on aborde la question raciale, de vieux réflexes républicanistes ou le refus borné de ne voir autre chose que la classe sociale comme principe organisateur de la société se manifestent. D'autre part, concernant la sociologie de la déviance, une bonne partie de la recherche américaine est de type positiviste et consiste à exploiter des bases de données en se positionnant par rapport à un nombre réduit de problématiques et d'auteurs, pour au final dégager de micro-facteurs de « risque ». Je trouve de ce point de vue que la tradition critique française en sociologie du crime nous prémunit un peu contre cette tendance.

Vous avez par ailleurs publié récemment plusieurs livres et articles sur l'« islamophobie » et sur le « communautarisme », ce qui renvoie aux débats politiques et sociaux actuels en France. Pouvez-vous, là encore, nous dire un peu ce qui vous a décidé, ce sur quoi vous avez porté l'attention et aussi la façon dont ces travaux ont été reçus dans une ambiance qui paraît de plus en plus délétère en France ?

Sur l'islamophobie, je partageais un même constat avec Abdellali Hajjat : il s'agit d'une forme majeure de racisme sous étudiée à l'université. Notre but initial était que les sciences sociales éclairent une notion et un phénomène niés par une partie des élites tout en étant structurant pour de nombreux musulmans en France. Nous avons commencé par démarrer un séminaire très suivi à l'EHESS, avant de mener des recherches plus empiriques et de rédiger notre livre « Islamophobie. Comment les élites françaises construisent le « problème musulman » paru en 2013. En mobilisant l'histoire nationale, coloniale mais également la sociologie de la construction des « problèmes publics », nous avons rappelé qu'aucun problème n'existe en soi et que la désignation d'un ennemi intérieur est toujours le fruit d'intérêts convergents que nous avons tenté de mettre en

exergue. Pour le livre sur le communautarisme c'est différent. Le site La Vie des Idées ainsi que les Presses Universitaires de France (PUF) nous ont proposé, avec Julien Talpin, de diriger un livre sur le sujet. Nous avons pris le parti de rassembler des contributions uniquement basées sur des recherches empiriques. Les contributions montrent d'une part que la notion de « communautarisme » est volontairement maintenue dans un flou sémantique afin de stigmatiser non pas des formes de repli offensif mais principalement des manifestations de lien communautaire. Or ce lien communautaire est un fait social banal, c'est même un besoin pour les individus en situation de diaspora, qu'il s'agisse des expatriés français installés à Casablanca ou des expatriés marocains installés en France. Toutefois, il est très compliqué de proposer un regard scientifique dans un contexte hystérisé et intellectuellement malhonnête.

Publications de Marwan MOHAMMED

Ouvrages

Mohammed, M., Talpin J. (2018). *Communautarisme*. Paris : PUF/La Vie des Idées.

Mohammed, M. (2013). *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*. Paris : La Découverte, 2013 (avec A. Hajjat).

Mohammed, M. (2012). *Les sorties de délinquance, Enquêtes, théories, méthodes*. Paris : La Découverte, Recherches.

Mohammed, M. (2011). *La formation des bandes de jeunes. Entre la famille, l'école et la rue*. Paris : PUF.

Mohammed, M. (2007). *Les bandes de jeunes, des « Blousons noirs » à nos jours*. Paris : La Découverte (avec Laurent Mucchielli).

Sélection d'articles et de chapitres d'ouvrage

Mohammed, M. et Oualhaci, A. (2020). (à paraître), Race and Youth Gangs in France. Denial, Ambiguity, and Recognition. In Brotherton, (D.), Gude, (R.), *The Routledge International Handbook of Critical Gang Studies*, London: Routledge.

Mohammed, M. (2020). (à paraître), Ethnographie des usages ordinaires de la race chez des collégiens de la banlieue parisienne. In Lorcerie Françoise, *Éducation et diversité*. Rennes : PUR.

Mohammed, M. (2019). (à paraître), Vers une neutralisation juridique et bureaucratique des recherches sur des sujets « sensibles » ? Dossier Quelles données pour quelle recherche, Hors-Série, *Tracés*, 12/2019.

Mohammed, M. (2019). Les sorties religieuses de la délinquance. In Gaïa Alice, Larminat Xavier, Benazeth Valérian, *Les Processus de désistance. Contexte, parcours, institution*. Genève : Médecine et Hygiène.

Mohammed, M. (2019). The political transversality of Islamophobia, in Marion Demossier, Aurélien Mondon, Nina Parish, David Lees, *The Routledge Handbook of French Politics and Culture*. London: Routledge.

Mohammed, M. (2019). Desistance and religion in french context. In Farrall Stephen, *The Social Architecture of Reform: Exploring The Structural Sources of Desistance and Rehabilitation*. London: Routledge.

Mohammed, M. (2019). La fragilité juridique des chercheurs en sciences humaines et sociales face aux États démocratiques in Duclos, M., Fjeld, A. *Liberté de la recherche. Conflits, pratiques, horizons*. Paris : Éditions Kimé.

Mohammed, M. (2015). Les jeunes en bande et leurs parents : les ressorts symboliques du détachement. *Criminologie* (Vol. 48) (2), p. 187-207.

Mohammed, M. (2014). Islamophobie. Un nouveau champ de recherche. *Sociologie*, Paris : Presses Universitaires de France, Dossier Sociologie de l'islamophobie, 5, 5-12.

Mohammed, M., Hajjat A. (dir.), (2014). Sociologie de l'islamophobie (dossier). *Sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 5, 5-12.

Mohammed, M. (2014). Prévenir les délinquants ou se taire face aux policiers. *Cultures & conflits*. Paris : L'Harmattan, Dossier Résistance, existence, autorité, 93, 35-64.

Mohammed, M. (2014). La force paradoxale des bandes de jeunes : compensation et marginalisation sociales. In Paugam, S. (dir.), *L'intégration inégale*. Paris : PUF, 207-225.

Mohammed, M. (2013). From Black Jackets to Zulus: Social Imagination, Myth, and Reality Concerning French Gangs, in Hazen, J., Rodgers, D., *Global Gangs*, University of Minnesota Press.

Mohammed, M. (2012). De la sociologie et du documentaire : retour sur une expérience. *Tracés*, 12/2012.

Mohammed, M. (2012). Schémas de sortie de bande : de l'usure de la rue à l'ouverture sociale, in Mohammed, M., *Les sorties de délinquance, Enquêtes, théories, méthodes*. Paris : La Découverte, Recherches, p. 188-218.

Mohammed, M. (2009). Youth Gangs, Riots and the Politicization Process", Waddington D., Jobard F., King M., éd, *Rioting in the UK and France, 2001-2006, A comparative analysis*, Willan Publishing.

Mohammed, M. (2009). Les affrontements entre bandes. Virilité, honneur et réputation. *Déviances et société*, 33(2), 173-204.

Mohammed, M. (2008). Déprise éducative des familles : discours et perceptions des jeunes en bande. *Recherches et prévisions*, 93, 17-27.

Mohammed, M. (2007). Les voies de la colère : « violences urbaines » ou révolte d'ordre « politique » ? L'exemple des Hautes-Noues à Villiers-sur-Marne, *Socio-Logos*, 3.

Mohammed, M. (2007). Entre école, famille et quartier : l'émergence des bandes de jeunes. *Urbanisme*, 356, 55-58.

Mohammed, M. (2007). Des « bandes d'ici » aux « gangs d'ailleurs » : comment définir et comparer ? In Mohammed M., Mucchielli, L. (dir.), *Les bandes de jeunes, des « Blousons noirs » à nos jours*. Paris : La Découverte, 265-286.

Mohammed, M. (2007). Fratries, collatéraux et bandes de jeunes. In Mohammed M., Mucchielli, L. (dir.), *Les bandes de jeunes, des « Blousons noirs » à nos jours*. Paris : La Découverte, 97-122.

Mohammed, M. (2006). La police dans les « quartiers sensibles » : un profond malaise. In Mucchielli, L., Le Goaziou V. (dir.), *Quand les banlieues brûlent. Retour sur les émeutes de novembre 2005*. Paris : La Découverte, 98-119 (avec Laurent Mucchielli).

Filmographie

Grimont, B., Samuel, L., Mohammed, M. (Réalisateurs). (2010). *La Tentation de l'émeute* [Arte, 2010. Morgane, 52', FIPA 2010 Sélection officielle hors compétition].